

Comité exécutif

Projet de procès-verbal

Le jeudi 30 janvier 2025 (16:00 – 17:30 CET)

Copa Cogeca (salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

Bienvenue de la part de la présidente, Yobana Bermúdez

Présentation

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (18.09.24) : adoptés

Points d'action

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion – informations
- Politique commune de la pêche :
 - Le secrétariat doit distribuer aux membres un questionnaire sur l'évaluation de la politique commune de la pêche afin de recueillir leurs commentaires qui doivent être pris en considération lors des groupes de travail aux réunions de janvier 2025.
 - En attente de la publication de la consultation publique de la Commission européenne devant servir de base pour les prochaines directives.
- Groupes de travail :
 - Projet d'avis sur le « développement d'indicateurs de durabilité pour la pêche par le CSTEP » devant être présenté pour examen et une éventuelle adoption par procédure écrite ;
 - Proposition de lettre avec des questions concernant la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité devant être présentée pour examen et une éventuelle adoption par procédure écrite.
 - Projet d'avis examiné du 23 septembre au 8 octobre 2024 (décision de retourner le dossier au groupe de travail 1) ;
 - Lettre approuvée le 9 décembre 2024.
- Parlement européen :
 - Le secrétaire général doit garder les membres informés sur la coorganisation de l'évènement au Parlement européen, sur le rôle des conseils consultatifs.
 - Point à l'ordre du jour prévu (16:40 CET).
- Réserves financières :
 - L'administrateur financier doit effectuer une brève comparaison des offres de plusieurs établissements financiers et en cas de taux similaires, ouvrir un compte d'épargne pour six mois avec l'ING.
 - Compte d'épargne pour six mois avec l'ING ouvert.



- Forum Inter-CC Brexit :
 - Retrait devant être officiellement communiqué aux autres membres du forum.
 - Retrait communiqué le 19 septembre 2024 à la réunion du forum.

Membres de l'assemblée générale

- **Présentation du nouveau membre Feedback EU par Yves Reichling (Feedback EU)**

Yves Reichling (Feedback EU) a donné un aperçu de Feedback EU, une ONG militante environnementale basée aux Pays-Bas. Il a expliqué que la portée de l'organisation comprend les poissons d'élevage, en particulier la chaîne d'approvisionnement des saumons d'élevage. M. Reichling a souligné l'importance de son rôle en tant que chef du programme examinant les pratiques de pisciculture en Norvège et en Afrique de l'Ouest. Il a décrit le travail de l'organisation qui inclut la conduite d'enquêtes, la production de reportages journalistiques, la participation à des projets et le déploiement d'efforts de sensibilisation. Il a souligné que Feedback EU est fière de son approche fondée sur des preuves, qui sous-tend tous les aspects de son travail.

- **Approbation des demandes d'adhésion :**

- **Safe Food Advocacy Europe (SAFE)**

Luigi Tozzi (SAFE) a présenté un aperçu de Safe Food Advocacy Europe (SAFE), la décrivant comme une organisation de consommateurs de l'UE consacrée à la promotion de la participation de la société civile à des débats sur les systèmes alimentaires et la sécurité des aliments. Il a expliqué que SAFE se concentre sur des sujets clés comme la durabilité environnementale, l'étiquetage, la sécurité alimentaire et la salubrité. La mission de l'organisation est de protéger les consommateurs de l'UE tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique. M. Tozzi a souligné qu'un des principaux objectifs de plaidoyer de SAFE est de promouvoir un étiquetage des aliments clair et compréhensible.

Basée à Bruxelles, l'organisation dispose d'une équipe de 12 employés et représente 42 organisations membres dans 21 États membres. Alors que la principale source de financement vient des contributions des membres, SAFE est également activement impliquée dans les projets Horizon Europe, avec actuellement 11 projets en cours. Il a souligné la participation de l'organisation dans un projet d'algues et sa coordination de trois projets concernant de nouveaux aliments et les maladies non transmissibles. Il a ajouté que le secrétaire général de SAFE collabore avec l'Autorité européenne de sécurité des aliments pour l'avenir, l'organisation prévoit de lancer une campagne de sensibilisation sur l'étiquetage des aliments, les aliments ultra-transformés, l'étiquetage de durabilité et les maladies non transmissibles. M. Tozzi a précisé que le but de SAFE est de représenter la voix des consommateurs au sein du MAC, en insistant sur la valeur que les points de vue des consommateurs peuvent apporter au travail du conseil consultatif.

Pierre Commère (PACT'ALIM) a accueilli la demande de SAFE en reconnaissant l'importance d'avoir une organisation de consommateurs au sein du MAC. M. Commère a demandé si l'objectif de SAFE



allait au-delà de la salubrité des aliments et comprenait la sécurité alimentaire, en soulignant l'importance des deux dimensions pour l'industrie.

Luigi Tozzi (SAFE) a confirmé que SAFE considère la salubrité des aliments et la sécurité alimentaire comme des questions intimement liées, puisque la salubrité des aliments a un impact économique sur les agriculteurs et les pêcheurs. M. Tozzi a souligné qu'au cours de l'année précédente, il y avait eu une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, alors que la charge administrative des agriculteurs et des pêcheurs avait augmenté. Il était donc important d'aborder la question de la sécurité alimentaire afin de veiller à des prix abordables pour les produits alimentaires.

Le Comité exécutif a approuvé Safe Food Advocacy Europe (SAFE) en tant que nouveau membre de l'assemblée générale.

- **Global Dialogue on Seafood Traceability (GDST)**

Le secrétaire général a lu une lettre au nom de Mme Lief Hendrikz de Global Dialogue on Seafood Traceability (GDST). Dans sa lettre, Mme Hendrikz a exprimé sa gratitude pour la possibilité d'adhérer au MAC, en manifestant sa volonté d'ajouter de la valeur au leadership du conseil consultatif sur la traçabilité des produits de la mer et la lutte contre la pêche INN. Le GDST est une organisation à but non lucratif qui gère la première norme de traçabilité numérique interopérable pour l'industrie mondiale des produits de la mer, façonnée par l'industrie, pour l'industrie et approuvée par la FAO. Le GDST défend et promeut l'adoption de la mise en œuvre de leur norme grâce à des outils pratiques, un dialogue et une collaboration avec les acteurs de l'industrie mondiale, des animateurs, des parties prenantes et des fournisseurs de logiciels ainsi que des gouvernements.

La norme fondamentale du GDST soutient le partage des données pour l'industrie des produits de la mer, l'augmentation de la visibilité au sein de la chaîne d'approvisionnement pour permettre une action collaborative sur des questions clés comme la pêche INN. À son avis, la quatrième révolution industrielle est basée sur les données, mais le manque d'une approche standard pour les données déclarées et l'absence d'un langage logiciel commun entre les systèmes font que ces données sont inaccessibles et que le partage repose sur des efforts inutiles. D'après le cadre de la norme GS1, la norme fondamentale du GDST est spécifique aux produits de la mer et liée au partage de données concernant les processus durables, éthiques et responsables pour les chaînes d'approvisionnement de la pêche sauvage et de l'aquaculture. Il s'agit des données qui doivent être recueillies à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement et de la façon dont des données sont partagées par le biais d'un langage logiciel commun.

Le Comité exécutif a approuvé Global Dialogue on Seafood Traceability (GDST) en tant que nouveau membre de l'assemblée générale.

Groupes de travail

- **Rapport de Julien Lamothe, président du groupe de travail 1**

Julien Lamothe (ANOP) a informé le Comité exécutif qu'à la réunion du groupe de travail 1 du 29 janvier 2025 :



- Les membres ont entendu une présentation de Raúl Prellezo (président du groupe de travail Eurogroupe du CSTEP) concernant le rapport économique annuel de 2024 sur la flotte de pêche de l'UE. Le groupe de travail a convenu d'élaborer un avis sur les termes de référence de la prochaine édition du rapport. Le secrétariat devrait distribuer un questionnaire pour recueillir les commentaires dès que possible.
- Une présentation de la DG MARE sur le programme de travail de 2025 de l'EUMOFA a été entendue. Les membres ont convenu d'un projet d'avis sur la base des discussions du groupe de travail. Au cours des prochains mois, le secrétariat devrait distribuer un questionnaire pour élaborer le futur avis sur le programme de travail de 2026 de l'EUMOFA.
- Les membres ont entendu une présentation de la DG MARE sur des essais en cours pour un outil d'indicateurs de durabilité spécifique à la pêche. Après quoi, les membres ont examiné le projet d'avis sur le sujet en parvenant à un consensus sur les paragraphes restés en suspens. Le groupe de travail a décidé que le projet convenu devrait être présenté au Comité exécutif pour examen et une éventuelle approbation.
- Une présentation sur la section consacrée aux organisations de producteurs de l'étude en cours sur le règlement portant organisation commune du marché, commandée par la DG MARE a été entendue et les membres ont ensuite échangé leurs points de vue.
- Le secrétaire général a fait le point sur l'atelier relatif aux organisations de producteurs qui a eu lieu le 28 janvier 2025. Les résultats de l'atelier seraient utilisés pour le développement d'un avis conjoint avec le conseil consultatif pour les eaux occidentales australes.

Le secrétaire général a indiqué que comme convenu lors de la réunion du groupe de travail 1, l'AIPCE, l'ANFACO-CECOPESCA, le CEP, CONXEMAR, la FEICOPESCA et PACT'ALIM ont soumis une reformulation d'un des paragraphes de l'article 7 du projet d'avis sur le « développement d'indicateurs de durabilité pour la pêche par le CSTEP ». De plus, à la suite d'une suggestion d'Oceana, une note de bas de page a été ajoutée à la recommandation a) du même projet d'avis.

Daniel Voces (Europêche) a demandé l'ajout de son organisation au paragraphe présenté par l'AIPCE-CEP. M. Voces a exprimé son soutien à l'ensemble du projet d'avis.

Le Comité exécutif a approuvé l'avis sur « développement d'indicateurs de durabilité pour la pêche par le CSTEP ».

- **Rapport de Pierre Commère, président du groupe de travail 2**

Pierre Commère (AIPCE) a informé le Comité exécutif qu'à la réunion du groupe de travail 2 du 29 janvier 2025 :

- Les membres ont entendu une présentation sur l'édition de 2024 du rapport de l'EUMOFA sur « Le marché européen du poisson » par les représentants de la DG MARE et les experts de l'EUMOFA.



- Les membres ont entendu une présentation sur l'étude « Synthèse sur l'approvisionnement en produits de la mer dans l'UE » (*EU Seafood Supply Synopsis*) de l'AIPCE-CEP, qui a souligné l'importance de l'approvisionnement en produits aquatiques externes dans l'industrie de transformation de l'UE.
- Les membres ont entendu une présentation sur la pêche illicite de pays tiers dans les eaux de la Guyane française. Les représentants du Conseil consultatif pour les régions ultrapériphériques (CCRUP) et le vice-président de la collectivité territoriale de la Guyane française ont également participé. Le groupe de travail a convenu d'utiliser l'avis conjoint du CCRUP sur l'entrée de produits de la pêche INN sur le marché des régions ultrapériphériques. Le CCRUP préparerait la première proposition de texte, qui serait ensuite également examinée par le MAC.
- La DG MARE a fait le point sur les développements de la politique commerciale, notamment les conséquences des jugements de la Cour de Justice sur l'accord commercial et l'accord de pêche avec le Maroc, l'accord commercial UE-Mercosur et les négociations pour les accords de libre-échange avec la Thaïlande et l'Indonésie.
- La DG MARE a fait le point sur l'appel à contributions pour des indicateurs éventuels de durabilité au vu du prochain cycle des contingents tarifaires autonomes. Les membres ont examiné le projet d'avis sur ce sujet. Avant un examen plus approfondi, le groupe de travail a convenu qu'un groupe de rédaction informel finaliserait le document. Après quoi, le document sera présenté pour examen formel par le biais d'une procédure écrite urgente.
- La DG MARE a fait le point sur les règles supplémentaires de traçabilité à venir pour les produits frais et congelés de la pêche et de l'aquaculture, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement révisé relatif au contrôle de la pêche. Le représentant de la Commission a également fait le point sur l'étude devant être lancée avant l'application des règles pour les produits préparés et en conserve. Le groupe de travail a examiné le projet d'avis sur les règles de traçabilité pour les produits frais et congelés de la pêche et de l'aquaculture. Le groupe de travail a convenu qu'un groupe de rédaction informel finaliserait le document avant une procédure écrite urgente.

- **Rapport de Benoît Thomassen, président du groupe de travail 3**

Benoît Thomassen (FEAP) a informé le Comité exécutif qu'à la réunion du groupe de travail 3 du 30 janvier 2025 :

- Oceana a présenté son rapport « Étiquetage douteux : Que sait-on sur les produits de la mer achetés en supermarchés », le mouvement « Suivez le poisson » (Follow the Fish) et plusieurs sondages auprès des consommateurs effectués par l'organisation. Durant l'échange de points de vue qui a suivi, les membres ont commenté sur la méthodologie et les messages. Les commentaires seront utiles pour les discussions à venir sur le règlement portant organisation commune du marché.
- La DG SANTE a fait le point sur la législation à venir relative aux niveaux maximaux d'arsenic inorganique dans certains produits alimentaires, qui a été suivi par un échange de points de vue



avec les membres. Le représentant de la Commission a également eu un échange avec les membres sur les niveaux maximaux de mercure dans les produits du thon en conserve.

- Les membres ont entendu une présentation sur la section concernant les dispositions relatives aux consommateurs de l'étude en cours sur le règlement portant organisation commune du marché, commandée par la DG MARE. Cette section étant encore à ses débuts, le consultant n'a pas pu fournir beaucoup d'informations.
- Le WWF a présenté son projet « Re-thinking fish boxes ». Les membres ont commencé l'examen du projet d'avis sur les objectifs de réutilisation prévus par le règlement sur les emballages et les déchets d'emballage. Faute de temps, le groupe de travail a convenu de passer à une procédure écrite.

Parlement européen

- **Rapport sur l'événement conjoint avec le conseil consultatif de l'aquaculture et le conseil consultatif pour la mer du Nord pour mieux faire connaître le rôle des conseils consultatifs dans le cadre de politique commune de la pêche par Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a décrit l'évènement coorganisé avec le conseil consultatif de l'aquaculture et le conseil consultatif pour la mer du Nord au Parlement européen. Le but était de présenter le rôle des conseils consultatifs aux nouveaux membres de la Commission de la pêche. L'évènement a été organisé par les députés du Parlement européen Sander Smit, André Rodrigues et Ana Miranda. L'évènement incluait un échange de points de vue qui comptait sur les interventions des représentants d'autres conseils consultatifs. Les députés du Parlement européen Le Callennec et Junco García étaient également présents. Pendant l'échange, les députés du Parlement européen ont exprimé leur volonté de rétablir la pratique des « députés européens de liaison » pour chaque conseil consultatif afin de veiller à un dialogue sur les questions relatives à la pêche et aux océans. Le secrétaire général a indiqué qu'un rapport résumant l'évènement serait préparé et distribué.

Daniel Voces (Europêche), en ce qui concerne la sélection des hôtes pour l'évènement, la demande doit être faite au président de la Commission de la pêche et 'il n'est pas disponible, alors aux vice-présidents dans l'ordre protocolaire. M. Voces a souligné l'importance de la neutralité politique dans les rapports avec le Parlement européen.

Le secrétaire général a déclaré comprendre les préoccupations de M. Voces. Il a expliqué que le bureau du député du Parlement européen Sander Smit, premier vice-président de la Commission de la pêche, avait exprimé de façon informelle un intérêt dans l'organisation de l'évènement. Malgré les demandes envoyées au bureau du président de la Commission, aucune réponse n'a été reçue. Lorsque des députés du Parlement européen d'autres groupes politiques ont été contactés, leurs bureaux ont exprimé leur appréhension d'organiser conjointement un évènement avec deux députés du PPE, ce qui serait le cas si les deux députés du Parlement européen Carmen Crespo et Sander Smit étaient tous deux des coorganisateur. Les secrétariats organisateurs ont donc convenu de continuer avec un seul député du Parlement européen organisateur pour chacun des quatre groupes politiques soutenant publiquement le mandat de la Commission européenne, tout en donnant priorité aux vice-



présidents et aux coordinateurs. Malheureusement, malgré plusieurs tentatives, aucun député du Groupe Renew Europe n'était disponible.

Pacte européen pour les océans

- **Préparation du mandat pour la table ronde de haut niveau (21 février 2025)**

Le secrétaire général a fait le point sur la préparation du mandat pour la table ronde de haut niveau à venir sur le Pacte européen pour les océans, prévue pour le 21 février 2025. Il a indiqué que les présidents de chaque conseil consultatif avaient été invités à participer à l'échange. L'invitation à la table ronde a précisé les cinq points de discussion clés : 1) les principaux problèmes rencontrés par le modèle de gouvernance des océans de l'UE et les priorités pour les résoudre ; 2) les mesures clés nécessaires pour protéger la biodiversité et promouvoir la gestion écosystémique des océans, pour maintenir sa fonction climatique, sa santé et sa productivité ; 3) une chaîne de valeur de la connaissance effective du milieu marin qui soutient la compétitivité de l'UE dans les technologies et solutions océaniques, transformées en innovation du marché ; 4) les priorités pour soutenir la résilience et la durabilité des communautés côtières dans les divers bassins maritimes de l'UE ; et 5) les priorités pour soutenir la résilience et la durabilité des communautés côtières dans les différents bassins maritimes de l'UE.

Le secrétaire général a expliqué que le projet de mandat qui a auparavant été distribué à la réunion a été élaboré sur la base des positions du MAC précédemment convenues. Il a souligné le défi que constitue la préparation du mandat, alors que peu d'informations sont disponibles sur le Pacte européen pour les océans.

Daniel Voces (Europêche) a dit craindre que la Commission européenne ne précipite la préparation du Pacte européen pour les océans afin de pouvoir présenter le document à la prochaine conférence des Nations Unies sur les océans, qui devrait avoir lieu en juin 2025. M. Voces a déclaré que certains des points soulevés au paragraphe 3 sur les mesures clés pour protéger la biodiversité pourraient être améliorées. Il a indiqué qu'il était disponible pour soumettre des modifications écrites pour examen par tous les membres.

Le secrétaire général a remercié M. Voces pour ses commentaires. Il a suggéré de continuer avec une procédure écrite pour permettre aux membres de fournir d'autres commentaires sur le projet de mandat.

Représentation externe

- **Rapport sur les réunions suivantes :**
 - **Forum Inter-CC Brexit (19 septembre 2024) par Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a rendu compte de la réunion du forum Inter-CC Brexit, organisée par le MAC le 19 septembre 2024. À la demande de la Commission européenne, les rapports du forum Inter-CC Brexit n'ont pas été distribués. Il a rappelé que le Comité exécutif avait convenu de se retirer du forum.



Le secrétaire général a indiqué que les sujets abordés durant le forum comprenaient : 1) le travail du comité spécialisé de la pêche et ses groupes de travail associés ; 2) le retrait des projets de surveillance électronique par vidéosurveillance au Royaume-Uni ; 3) la gestion de la pêche des espèces hors quota ; 4) les mesures de gestion et de contrôle dans les eaux britanniques ; 5) les directives pour la gestion des stocks spéciaux ; 6) les mesures d'exécution prises par les autorités écossaises ; 7) le processus de désignation et de consultation mené par le DEFRA (ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales) et l'Organisation de gestion du milieu marin (*Marine Management Organisation* ou MMO) concernant les zones maritimes protégées (ZMP) dans les eaux britanniques ; 7) les implications après 2026 de l'accord de commerce et de coopération (TCA), comme indiqué par le conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) ; et 8) le problème des bars au sein du comité spécialisé de la pêche, en particulier concernant le signalement de prises britanniques pour la pêche commerciale au filet à terre. Le secrétaire général a souligné qu'aucun des sujets abordés n'était directement lié aux problèmes du marché.

- **Réunion Inter-CC avec la DG MARE (4 octobre 2024) par Yobana Bermúdez (présidente), Julien Lamothe (vice-président) et Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a donné un aperçu de la réunion Inter-CC avec la DG MARE tenue le 4 octobre 2024. Le MAC était représenté par Yobana Bermúdez (présidente), Julien Lamothe (vice-président) et lui-même. Le procès-verbal de la réunion a été auparavant distribué. La réunion a inclus un échange de points de vue avec la directrice générale de la DG MARE, Mme Vitcheva. Conformément à leur mandat, les représentants du MAC ont soulevé des points concernant l'étude de faisabilité à venir sur la traçabilité des produits préparés et en conserve, les difficultés de la relation commerciale entre l'UE et la Norvège, et l'initiative pour une pêche durable et le commerce des requins. Lors de la réunion, une présentation sur les aspects socio-économiques des écosystèmes marins vulnérables a été faite.

À la réunion Inter-CC, les participants ont échangé sur le fonctionnement global des conseils consultatifs dans le cadre de la mise en œuvre du règlement délégué 2022/204. Le secrétaire général a précisé que les points sur le MAC qu'il a soulevés à la réunion n'indiquaient aucun problème d'équilibre des postes de président, que la classification des membres en tant que secteur/autre groupe d'intérêt pouvait être complexe, que l'ensemble de l'approvisionnement ainsi que des ONG étaient représentés parmi les membres, que des efforts étaient déployés pour attirer plus de représentants de l'aquaculture et plus d'ONG, que les pratiques de travail étaient constamment améliorées (plus de réunions par an, un rôle actif du secrétariat, une approche consensuelle), que l'évaluation indépendante des performances indiquait des résultats positifs et que le changement pour un système forfaitaire de financement était bienvenu.

- **Observatoire européen de la chaîne agroalimentaire (15 octobre 2024) par Yobana Bermúdez (présidente)**

La présidente a présenté un bref rapport sur la réunion de l'Observatoire européen de la chaîne agroalimentaire, tenue le 15 octobre 2024. La présidente a souligné que la réunion se concentrait



principalement sur des sujets agricoles sans discussions liées à la pêche ou à l'aquaculture. Elle a informé les membres que les présentations et le procès-verbal de la réunion sont disponibles sur le site de la Commission européenne.

- **Conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches (15 octobre 2024) par Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a donné un aperçu de la réunion du conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP), tenue le 15 octobre 2024. À la réunion du conseil consultatif, il a attiré l'attention sur plusieurs avis adoptés par le MAC, dont 1) la transition énergétique dans la pêche et l'aquaculture européennes, 2) les termes de référence pour l'étude sur des systèmes de traçabilité réalisables pour les produits préparés et en conserve de la pêche et de l'aquaculture, 3) la relation commerciale entre l'UE et la Norvège, 4) une meilleure protection des requins au moyen d'une pêche et d'un commerce durables, et 5) l'étude à l'appui de l'évaluation de l'obligation de débarquement. Le secrétaire général a rappelé que le procès-verbal de la réunion avait précédemment été distribué.

- **Conseil consultatif externe du projet VeriFish (28 novembre 2024) par Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a rappelé que le Comité exécutif a déjà accepté de participer en tant que membre au conseil consultatif externe du projet VeriFish. Le secrétaire général a indiqué qu'il avait participé à une réunion du conseil consultatif externe, tenue le 28 novembre 2024, qui se concentrait sur le cadre global des indicateurs et sur les attributs de l'aquaculture. En raison d'engagements qui se chevauchaient, il n'a pas pu assister à une autre réunion axée sur les attributs de la pêche.

Le secrétaire général a indiqué qu'à la réunion du conseil, il s'est enquis sur l'inclusion des produits transformés dans la portée du projet, mais la réponse n'était pas très claire. Il s'est également enquis sur la prise en compte de la durabilité économique. Les coordinateurs ont répondu que la recherche sur la disponibilité de données et d'indicateurs était en cours. Il a également attiré l'attention sur l'importance de distinguer les données provenant de sources publiques officielles de celles provenant d'initiatives privées.

Le secrétaire général a indiqué que les procès-verbaux des réunions étaient établis par le projet. Ils pourraient éventuellement être distribués si les coordinateurs l'acceptaient.

- **Tour de table sur les possibilités de pêche de 2025 (3 décembre 2024) par Yobana Bermúdez (présidente) et Christine Absil (vice-présidente)**

La présidente a donné un aperçu de la table ronde sur les possibilités de pêche de 2025, tenue le 3 décembre 2024. La présidente a indiqué qu'à la réunion, conformément au mandat auparavant convenu, elle a soulevé des points sur les rapports économiques annuels de la flotte de pêche de l'UE, du secteur de l'aquaculture de l'UE et du secteur de la transformation du poisson dans l'UE, en plus des points que Mme Absil a soulevés concernant l'information des consommateurs, en particulier dans le cadre du secteur Horeca. Durant les échanges de la table ronde, l'importance du Pacte



européen pour les océans à venir a été mentionnée. Le membre de la Commission a souligné l'importance des conseils consultatifs.

- **Réunion de coordination des secrétariats Inter-CC (22 janvier 2025) par Pedro Reis Santos (secrétaire général)**

Le secrétaire général a indiqué qu'il avait participé à une réunion de coordination entre les secrétariats des conseils consultatifs, tenue le 22 janvier 2025. Les secrétariats ont échangé sur les évaluations indépendantes des performances, et convenu de partager des informations sur les contrats célébrés et les termes de référence correspondants afin de faciliter la mise en œuvre d'évaluations similaires dans tous les conseils consultatifs. Les participants ont échangé à propos de la consultation publique sur l'évaluation de la politique commune de la pêche et convenu de transmettre les recommandations directement à la Commission européenne. Les secrétariats ont échangé sur les préparations pour l'édition de 2025 de la Journée maritime européenne. La Commission a exprimé un intérêt dans l'organisation d'un autre atelier par les conseils consultatifs, sur l'engagement des parties prenantes, qui devrait se concentrer sur le Pacte européen pour les océans en tant que thème central. Le pacte pour les océans serait également abordé lors des Journées maritimes européennes.

Le secrétaire général a rappelé qu'à la suite des commentaires des participants à l'atelier sur l'engagement des parties prenantes de l'édition de 2024 de la Journée maritime européenne, un projet commun d'avis serait préparé pour examen par les membres.

Divers

Aucun.

Résumé des points d'action

- Pacte européen pour les océans
 - Le secrétariat doit lancer une consultation écrite sur le projet de mandat pour la table ronde de haut niveau du 21 Février 2025.



Liste des participants

Représentant	Organisation	Rôle
Amélie Laurent	Oceana	Membre
Anna Rokicka	Polish Association of Fish Processors (PSPR)	Observateur
Benoît Thomassen	Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)	Membre
Christine Absil	Good Fish Foundation	Membre
Daniel Voces	Europêche	Membre
Dominic Rihan	Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)	Membre
Emiel Brouckaert	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Gaetane Le Breuil	European Fishmeal	Membre
Gerd Heinen	European Commission	Expert
Giorgio Rimoldi	ANCIT / Unione Italiana Food	Membre
Giuseppe Scordella	COPA-COGECA	Membre
Guus Pastoor	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
Iñigo Azqueta Ruiz-Gallardón	ANFACO-CECOPECA	Membre
Janne Posti	Conxemar	Membre
Javier Ojeda	Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)	Membre
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF	Membre
Julien Lamothe	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO) / ANOP	Membre
Jules Danto	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO) / Les Pêcheurs de Bretagne (via proxy)	Membre
Laure Guillevic	WWF	Membre
Luigi Tozzi	Safe Food Advocacy Europe (SAFE)	Observateur
Katarina Sipic	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE) / European Federation of National Organizations of Importers and Exporters of Fish (CEP)	Membre
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA	Membre
Maximilian Schwarz	Market Advisory Council (MAC)	Secretariat



Représentant	Organisation	Rôle
Pablo Cadarso	CONXEMAR	Membre
Pedro Reis Santos	Market Advisory Council (MAC)	Secretariat
Pierre Commère	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
Thibault Pivetta	European Molluscs' Producers Association (EMPA)	Membre
Yobana Bermúdez Rodríguez	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Présidente
Yves Reichling	FeedbackEU	Observateur

DRAFT

